



Procès-verbal de la réunion du CM du 27 février 2025

Séance du Conseil Municipal du 27 février 2025

Date de convocation : le 22 février 2025

Membres du Conseil municipal			
Afférents	Présents	Pouvoir	Votants
12	10	1	11

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 février à 20h, les membres du Conseil municipal de la commune de RENAC, légalement convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Patrick BAUDY, Maire de Renac. La séance a été publique.

Votes		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0

Présents : M. Patrick **Baudy** - Mme Soizic **Strouble** — M. Damien **Guillas** – Mme Anne **Patault** – M. André **Chevalier** - Mme Sylvie **Morisseau** – M. Joël **Robert** - Mme Cécile **Trotel** - M. Philippe **Dardy**- M. Yves **Sorin**

Absents : Mme Clarisse **Frangeul** – M. Kenny **Mesnil**
Pouvoirs : Mme Clarisse Frangeul à M. Patrick Baudy

Secrétaire de séance : Mme Cécile **Trotel**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures.

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée le retrait de 2 points qui étaient prévus à l'ordre du jour :

- Participation demandée par la mairie de Pipriac par le CLSH qui n'a pas lieu d'être (erreur d'envoi)
- Vote du CFU (Compte Financier Unique) qui est reporté au prochain CM

1. AXA France - Offre promotionnelle à la souscription d'un contrat accès aux soins et prévoyance des aléas de la vie pour les habitants de Renac.

Le Conseil municipal donne son accord pour reconduire avec AXA Assurances, l'opération d'offre promotionnelle pour la souscription d'un contrat au tarif préférentiel destiné aux habitants de la Commune.

Les contrats seront conclus à titre privé entre les particuliers et AXA.

Aucune participation financière de la part de la Commune.

2. Solidarité Séniors – Convention de partenariat services civiques

L'Association Nationale pour le déploiement du Service Civique Solidarité Séniors propose une convention de partenariat avec la mairie de Renac.

Cette convention s'établit dans le cadre de l'isolement social des personnes âgées et de l'apport très bénéfique que peut apporter l'engagement des jeunes en service civique tant à domicile qu'en regroupement en structure.

La mobilisation pour le service civique Solidarité Séniors porte ainsi l'ambition de rompre l'isolement des personnes âgées en favorisant l'autonomie et le « bien vieillir » tout en promouvant les métiers du grand âge et l'insertion des jeunes en service civique.

La collectivité a souhaité accueillir deux volontaires en service civique dont le temps sera partagé avec la commune voisine de Sainte-Marie. La volonté étant de proposer un certain nombre d'actions à destination des séniors et en faveur de l'intergénérationnalité, en lien avec la médiathèque.

Afin de concrétiser ce projet, les deux communes se font accompagner par l'Association Nationale pour le Déploiement du Service Civique Solidarité Séniors (AND-SC2S) qui dispose de l'agrément permettant d'assurer l'accompagnement et la prise en charge des volontaires.

Le Conseil municipal valide la signature de la convention avec Solidarités Séniors et adhère à la Charte du service Civique. Mme Clarisse Frangeul, Conseillère municipale, est nommée référente communale et M. Pierre Chardron, responsable de la médiathèque, nommé tuteur des jeunes volontaires.

Les jeunes volontaires (2) percevront une indemnité appelée prestation de subsistance d'un montant de 114.85 €/mois à la charge de la mairie et qui est assimilée à des frais professionnels.

Les activités, réunions pourront avoir lieu au domicile du public concerné, à la médiathèque, salle polyvalente ou en extérieur.

3. Ressources Humaines : Personnel communal : ASA (Autorisations Spéciales d'Absence)

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 20 février 2025, le Conseil municipal valide les modalités d'autorisations d'absence concernant les motifs suivants :

- ↳ 1. Autorisations d'absence pour événements familiaux
- ↳ 2. Autorisations complémentaires pour délais de route
- ↳ 3. Autorisations d'absence pour garde d'enfants
- ↳ 4. Autorisations d'absence liées à la maternité
- ↳ 5. Autorisations d'absence de la vie courante
- ↳ 6. Autorisations d'absence pour motifs syndicaux
- ↳ 7. Autorisations d'absence pour motifs professionnels
- ↳ 8. Autorisations d'absence pour motifs civiques

4. Maison des randonneurs – Finalisation des travaux intérieurs - Mission AMO

Afin de finaliser l'aménagement intérieur de la maison des randonneurs destinée à l'accueil des touristes, il convient de réaliser quelques travaux.

Le Conseil municipal retient la proposition de Mme Perello pour la mission complète concernant la finalisation l'aménagement de la maison des Randonneurs un montant de 2 755.20 € TTC

5. Maison des randonneurs – Finalisation des travaux intérieurs - validation des devis

Afin de finaliser l'aménagement intérieur de la maison des randonneurs (Annexe Maison Madeleine), il convient de réaliser quelques travaux intérieurs.

Il a été décidé de scinder les travaux en 2 parties.

Le Conseil municipal retient les propositions ci-dessous

		1 ^{ère} partie des travaux	2 ^{ème} partie des travaux	Totalité des travaux	
Corps de métier	Entreprises retenues	Montant HT	Montant HT	Total HT	Total TTC
Electricité/ plomberie	FJ Energies	4 487.41 €	1 218.91 €	5 706.32 €	6 847.58 €
Placo/isolation	Legal Schreiner	3 588.50 €	4 392.00	7 980.50 €	9 576.60 €
Chape/carrelage	Frangeul	2 702.97 €	732.68 €	3 435.65 €	4 122.78 €
			total	17 122.47 €	20 546.96 €

M. le Maire clôt la séance à 21h30

Informations diverses

Ressources Humaines : PSC : Protection Sociale Complémentaire

Projet de délibération pour saisine du CST : Le conseil municipal retient la procédure de convention de participation avec contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents selon la procédure de concurrence organisée par le Centre de Gestion 35.

Bilan médiathèque : Légère baisse de fréquentation mais à signaler que la nouvelle activité autour du jeu (soirées et création d'une ludothèque) mise en place par Pierre remporte un beau succès.

Bilan Centre de loisirs : Baisse de fréquentation.

Projet RA « Grandir en milieu rural – le vélo comme outil de mobilité au quotidien ».

M. Damien Guillas fait part d'un appel à projet lancé par Redon Agglomération : « Grandir en milieu rural – le vélo comme outil de mobilité au quotidien ».

Le projet consiste à la mise en place de divers ateliers dans les écoles primaires en zone rurale autour du « Savoir rouler à vélo »

Les élus se montrent favorables pour la participation de la commune après accord du RPI et des autres communes concernées, à savoir Saint-Just et la Chapelle.

M. Guillas se charge de la communication de l'information.

Finances : CFU et BP

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que le Compte Financier Unique a été validé et pourra être voté lors du prochain CM.

Informations concernant LA Loi de Finances et incidences sur le BP

Le Maire,

Patrick Baudy

A blue circular official stamp of the Municipality of Redon is visible, partially obscured by a large, stylized handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE REDON' and '35260'.

